



PARIS June 7–8, 2018
The Next Tech Law
Revolution

Yves LEON
Expert informatique

Président du Hub Digital, HEC Alumni Association
Lecturer and Mentor EMS in Technology Management
Columbia University School of Professional Studies

Les modes de preuve dans les contentieux et l'évaluation des préjudices. Quel impact des Nouvelles Technologies ?

1. Les volumes

- En 5 ans tous les coefficients de données ont été multipliés par 1 Million !
- Pas les montants d'indemnisation. Même si...

Les modes de preuve dans les contentieux et l'évaluation des préjudices. Quel impact des Nouvelles Technologies ?

2. Tout est digital donc l'appréciation des préjudices passe aussi par le digital

- Le Digital est multicanal par essence.
- PC, smartphone, tablettes, cloud, middleware, mainframes.
- Mais aussi profiling, réseaux sociaux, traces dans les caches de navigateur.

Tout est source d'information.

Les modes de preuve dans les contentieux et l'évaluation des préjudices. Quel impact des Nouvelles Technologies ?

3. Le mode de preuve digital dans les contentieux

- Oui bien sûr il est très utilisé, à l'instar des empreintes génétiques.
- Analyse des caches de navigateurs.
- Analyse des historiques des moteurs de recherche.
- Dans les conflits commerciaux, capacité « à rejouer l'histoire ».
- Dans les conflits pénaux débuts forts du profiling.
- Globalement un impact de l'IA certain.

Les modes de preuve dans les contentieux et l'évaluation des préjudices. Quel impact des Nouvelles Technologies ?

4. Impact du digital dans les évaluations de préjudice

- Moins déterminante mais...
- Si la perte de chance est retenue, ce qui est maintenant possible depuis la Directive Européenne sur le secret des affaires, le digital permet une simulation précise de son existence et de ses impacts.

Les modes de preuve dans les contentieux et l'évaluation des préjudices. Quel impact des Nouvelles Technologies ?

5. Conclusion

- Un réel progrès :
 - La précision des indices et éléments de preuves et du chiffrage de leur impact.
- Au prix :
 - d'une analyse longue
 - et plus coûteuse des éléments
 - fournis à l'expert.

Des missions moins incertaines